

Ophthalmologistes : boom du « travail aidé » en 2021



© 2022 Les Echos Publishing

Selon une enquête réalisée, par questionnaire, par le Syndicat national des ophtalmologistes de France (Snof) auprès de 1 579 praticiens, le nombre d'ophtalmologistes bénéficiant du travail aidé est stable, mais les collaborateurs dans les cabinets d'ophtalmologie sont plus nombreux et plus diversifiés (orthoptistes, infirmiers, assistants médicaux...). On les trouve dans tout type de structures, mais particulièrement dans le secteur I plutôt que dans le secteur II (77 % contre 59 %), et principalement auprès des ophtalmos de moins de 40 ans (90 % y ont recours). 59 % des praticiens exercent même avec plusieurs professions différentes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Baisse du délai de prise de rendez-vous

D'après le Snof, en 2021, les orthoptistes salariés étaient au nombre de 2 166, les orthoptistes libéraux intervenant au sein des cabinets 740, les infirmiers salariés 600, les opticiens 267 et les autres assistants médicaux 665. Résultat, grâce à ce mode d'organisation de la filière visuelle, le délai médian d'une prise de rendez-vous pour une consultation périodique (non urgente) a ainsi été réduit de 61 % depuis 2017, passant de 66 jours à 26 jours en 2021. Le délai moyen a, lui aussi, diminué de 90 à 49 jours.

Pour poursuivre dans cette voie, le syndicat plaide pour continuer à développer le travail aidé en équipe pluri-professionnelle, notamment en élargissant le contrat conventionnel de financement des assistants médicaux aux médecins exerçant seuls et en supprimant le seuil minimum d'activité.

© 2022 Les Echos Publishing